



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 7 – 01 Avril 2021

#### Faits marquants :

**Relation franco-suisse :** Le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance, M. Bruno Le Maire, a rencontré le président de la Confédération et conseiller fédéral chargé de l'Économie, de la Formation et de la Recherche, M. Guy Parmelin, et le conseiller fédéral chargé des Finances, M. Ueli Maurer, le 31 mars 2021. Les discussions ont porté sur les relations économiques et commerciales franco-suisse, les questions fiscales, notamment dans le domaine des travailleurs frontaliers, le soutien aux entreprises face à la crise sanitaire, l'agenda du G20 et les questions économiques multilatérales.

**Accord franco-suisse sur la restructuration de la plate-forme douanière de Saint-Louis - Bâle :** Le 31 mars 2021, la Suisse et la France ont signé un accord bilatéral afin de financer à part égale les rénovations de la plate-forme douanière sur l'autoroute française A35 entre Saint-Louis (France) et Bâle (Suisse). Les travaux de rénovation doivent fluidifier le trafic sur l'autoroute et favoriser la sécurité routière.

**Accord UE-Suisse sur la reconnaissance mutuelle des normes des dispositifs médicaux :** Suite à des réformes initiées dans le secteur des dispositifs médicaux, l'UE devra décider le 26 mai 2021 de l'actualisation de l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) avec la Suisse. Cette actualisation décidera de reconnaître ou non l'équivalence de la législation suisse par rapport aux nouveaux standards européens dans le secteur concerné. La Commission européenne a proposé à la Suisse le 31 mars 2021 d'étendre le délai de validité jusqu'au 26 mai 2024 des certificats délivrés en Suisse sous l'ancienne réglementation européenne sur les dispositifs médicaux.

#### Covid-19

**Situation sanitaire, le 01 avril à 13h :**

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
<b>Jeudi 01 avril</b>	603 092	9 708
<b>Mercredi 31 mars</b>	601 124	9 676
<b>Mardi 30 mars</b>	598 713	9 662
<b>Lundi 29 mars</b>	596 790	9 643

**Production de masques :** Issue d'un partenariat public-privé, l'entreprise PRO produit dorénavant des masques FFP2 sur son site de Lancy (canton de Genève). A l'heure actuelle, PRO fournit ses masques au personnel médical des Hôpitaux de Genève (HUG) et CHUV.

#### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 01/04	Var. vs 26/03
EUR/CHF	1,1094	+0,06%
USD/CHF	0,9453	+0,5%
SMI	11 090,32	-0,5%
Taux 10a	-0,27	+7pb

Une fois la production à son plein potentiel, le site pourrait fournir d'autres hôpitaux, cliniques ou partenaires locaux à un prix inférieur à celui du marché.

**Campagne de dépistage :** A partir du 07/04, la population suisse pourra se procurer dans les pharmacies jusqu'à cinq autotests gratuits par mois. Ce test antigénique rapide est développé par l'entreprise pharmaceutique suisse Roche et livre un résultat en 15 minutes grâce à un échantillon nasal.

**Distribution des autotests :** La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une procédure d'enquête concernant trois distributeurs suisses d'autotests suspectés de faire pression sur un concurrent pour relever le prix de ses autotests.

**Campagne de vaccination :** Au 01/04, plus de 10% de la population suisse a reçu au moins une dose de vaccin et environ 500 000 personnes sont entièrement vaccinées (deux doses administrées).

**Crédit Covid-19 :** Le Conseil fédéral a adopté le premier supplément au budget 2021, d'un montant de 2,6 Mds CHF (soit 0,4% du PIB), afin de financer le développement de la stratégie en matière de dépistage.

**Soutien au secteur culturel :** Le Conseil fédéral autorise les intermittents à bénéficier de l'indemnisation jusqu'à 80% des pertes financières (issues de l'annulation, du report ou de la tenue dans un format réduit de manifestations ou de projets en raison des mesures de lutte contre le Coronavirus) ayant lieu entre le 01/11/2020 et le 31/12/2021. Par ailleurs, les conditions d'octroi de l'aide d'urgence sous forme de subvention destinée aux acteurs culturels sont assouplies. Le seuil de revenu pour bénéficier de cette subvention est dorénavant de 60 000 CHF annuel (contre 45 000 CHF auparavant). Pour rappel, le montant de cette subvention est égal à la différence entre les frais d'entretiens et les revenus des bénéficiaires, dans la limite de 196 CHF par jour.

## Economie

**Démographie :** En 2020, 200 900 Suisses étaient établis en France (+0,5% en glissement annuel). La France reste ainsi le pays accueillant la plus grande communauté suisse à l'étranger.

**Inflation :** L'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 0,2% au mois de mars en glissement annuel.

**Emprunts de la Confédération :** L'Administration fédérale des finances prévoit d'émettre des emprunts pour une valeur nominale d'environ 10 Mds CHF (au lieu de 6,5 Mds CHF initialement prévus), soit 1,4% du PIB, en 2021.

**Conjoncture :** Au mois de mars, l'indice PMI des directeurs d'achats dans l'industrie, publié par Crédit Suisse, s'établit à 66,3 points (soit une hausse de 5 points en glissement mensuel). Pour rappel, un indice PMI supérieur à 50 points signifie que les acteurs économiques anticipent des perspectives de croissance.

**Coopération au développement :** Le président de la Confédération, M. Guy Parmelin, a reçu le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), M. Guy Ryder, le 1<sup>er</sup> avril 2021. La Suisse a signé un nouvel accord avec l'OIT concernant la coopération au développement, qui remplace celui de 2016 et prend en compte l'Agenda 2030 de l'ONU, la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, ainsi que les enjeux liés aux conséquences sur l'emploi de la crise sanitaire.

## Secteur financier

**Politique de financement export :** En 2020, l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) a enregistré une recette record de 90 millions CHF de primes perçues.

Compte tenu des charges liées aux sinistres (168 M CHF), elle enregistre toutefois une perte d'exploitation de 82 millions CHF, principalement en raison d'un défaut de paiement de la Zambie (86 M CHF). La perte enregistrée par la SERV est la deuxième depuis sa création.

**Lutte contre le blanchiment d'argent :** L'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) a levé l'interdiction temporaire d'effectuer des acquisitions d'envergure qui visait la banque zurichoise Julius Bär après l'adoption de nouvelles mesures prudentielles par l'entreprise.

Cette interdiction avait été imposée en février 2020 en raison de « graves manquements » détectés par la FINMA dans le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent mis en place par le gestionnaire de fortune.

## Secteurs non financiers

**Industrie de défense :** Suite à l'approbation du Parlement en février 2020, l'armée suisse a signé un contrat avec l'industriel français Thalès pour l'acquisition de son système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes « SkyView ». Cette acquisition remplacera les systèmes Ralus et Lunas actuellement utilisés par les forces armées suisses. Pour mémoire, Thalès avait été sélectionnée par l'armée suisse en 2019 après une phase d'évaluation au cours de laquelle trois systèmes avaient été testés.

**Santé :** Le gestionnaire de fortune zougois Partners Group (109 Mds USD d'actifs sous gestion) négocie la vente de sa participation dans l'entreprise française Cerba Healthcare, un réseau international de laboratoires d'analyses médicales. Aucun détail financier n'a été communiqué et la conclusion de la transaction est soumise à l'approbation des autorités concernées.

**Matériaux de construction :** LafargeHolcim a finalisé l'acquisition de l'américain Firestone Building Products, fabricant de toiture de bâtiments commerciaux, pour un montant de 3,4 milliards USD.

**Commerce de détail :** Les chiffres d'affaires du commerce de détail ont diminué de 6,2% en termes réels au mois de février en glissement annuel.

**Infrastructures sportives :** Le Conseil fédéral souhaite investir 67 M CHF dans la construction d'infrastructures sportives sur la période 2022-2027. Le projet a été soumis au Parlement suisse pour approbation.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Christian GIANELLA  
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGLANO, Yann RIEGEL  
Pour s'abonner : [berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*